

UNE MOTION POLITIQUE VOTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ALSACE NATURE

Les participants à l'Assemblée Générale d'Alsace Nature, réunis le 25 avril 2026 à Erstein considèrent que :

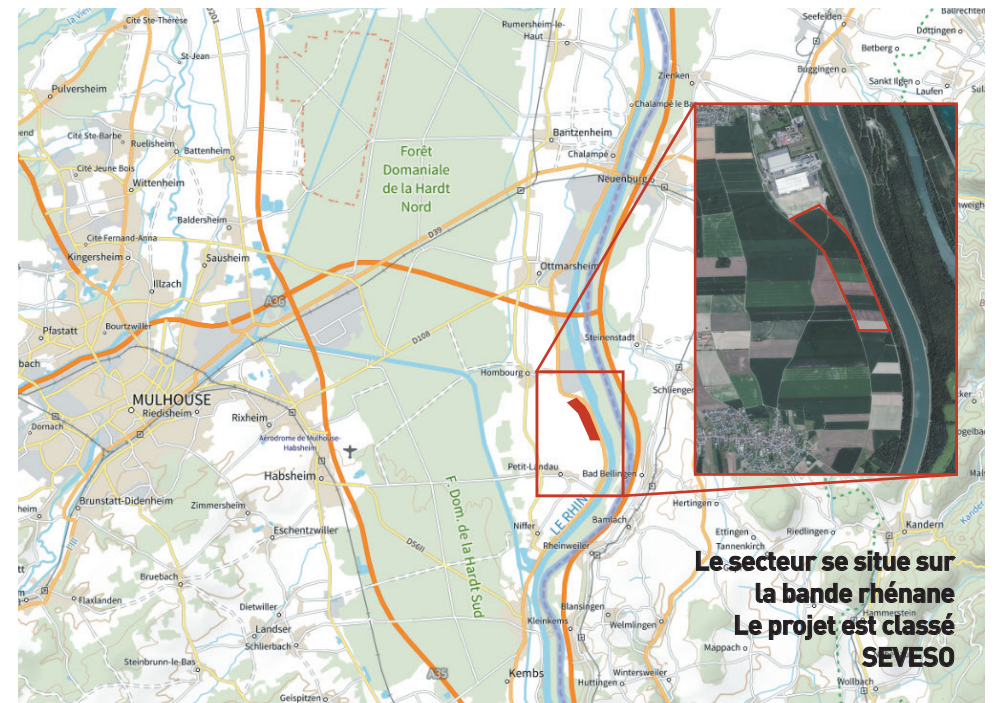
- ➔ sur le principe le projet pose de graves problèmes parmi lesquels :
 - en tant qu'élément de développement de l'IA générative, il s'inscrit dans une logique de fuite en avant technique et de croissance matérielle, incompatible avec les enjeux socio-écologiques actuels, et comporte un risque proprement anthropologique
 - tel que présenté, le projet ne donne aucune information, ni ne prend en compte ses impacts sur les socio-éco-systèmes lointains liés aux énormes besoins extractivistes et de travailleurs invisibles
 - la captation massive de données personnelles à des fins privées, associée à une opacité sur les données du projet sous couvert de secret des affaires.
- ➔ au plan local et transfrontalier, le projet tel que présenté pose également de nombreux problèmes, parmi lesquels :
 - une consommation énergétique considérable entrant en concurrence avec des usages plus utiles socialement, avec les enjeux liés aux empreintes carbone et nucléaire
 - une implantation en bord de fleuve non justifiée, impliquant de plus la perte supplémentaire de près de 40 ha de terres agricoles, dont 11 ha actuellement en agriculture biologique
 - une augmentation sensible des risques sur le territoire, notamment des risques incendies et leurs conséquences sur l'atmosphère, les sols et la nappe phréatique
 - une augmentation des nuisances sonores et de la pollution, notamment du fait des 110 groupes électrogènes qui doivent être testés régulièrement
 - des bâtiments de 25 m de haut induisant une dégradation paysagère supplémentaire d'espaces rhénans relictuels.



Alsace Nature
8 rue adèle riton - 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 37 07 58 - siegeregion@alsacenature.org

NON ~~CATA~~ AU DATA CENTER DE PETIT-LANDAU

MICROSOFT PRÉVOIT LA CRÉATION D'UN DATA CENTER SUR UNE EMPRISE DE 36 À 70 HECTARES DE TERRAINS AGRICOLES, DONT UNE DIZAINE D'HECTARES DE TERRES AGRICOLES BIOLOGIQUES À PETIT-LANDAU PRÈS DE MULHOUSE (68).



Compte tenu du développement accéléré de ces data centers, imposés sans aucune concertation globale et de la gravité des enjeux socio-écologiques qu'ils mettent en jeu, Alsace Nature et Alter Alsace Énergies :

1. se déclarent en opposition fondamentale au projet à Petit-Laudau ;
2. demandent un moratoire immédiat sur la construction des grands entre-pôts à serveurs ;
3. exigent une transparence des projets et un réel débat démocratique.

UN PROJET INUTILE

Le datacenter de Petit-Landau prévoit d'héberger à la fois des données informatiques et de l'Intelligence Artificielle (IA) pour Microsoft, dans 3 bâtiments de 25 m de haut.

Alsace Nature dénonce un projet incompatible avec les objectifs de sobriété énergétique, aux conséquences fortes sur l'environnement et la santé humaine.

UNE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DISPROPORTIONNÉE

Les besoins en électricité sont énormes pour alimenter l'installation (puissance 200 MW supérieure à la puissance hydroélectrique d'Ottmarsheim). Le datacenter consommera plus de 1500 GWh/an, soit l'équivalent de 80 % de la consommation électrique résidentielle de tout le Haut-Rhin, ou encore 100 % de la production solaire du Grand Est !

La sécurisation d'un fonctionnement continu nécessite aussi :

- un raccordement par 2 nouvelles lignes à Très Haute Tension de 225 kV,
- 111 générateurs de secours au fioul (900 MW thermiques), régulièrement mis en marche pour des tests de fonctionnement.

PRODUCTION ET PERTES DE CHALEUR

Les serveurs dégagent une chaleur importante et doivent être maintenus entre 10 et 35 °C. Le projet prévoit 144 refroidisseurs à air pour évacuer cette chaleur à l'extérieur des bâtiments.

- Conséquences : hausse des températures locales et assèchement des milieux déjà fragilisés par le changement climatique.
- Or une solution existe : récupérer cette chaleur pour alimenter des collectivités ou des industries voisines. Rien n'est prévu en ce sens.

RISQUES SUR LA RESSOURCE EN EAU

L'imperméabilisation des sols réduira la recharge de la nappe phréatique. Et de nombreuses questions restent sans réponse : Quelle consommation réelle en eau du site ? Quel traitement des pollutions, notamment par les PFAS, les glycols ? Quelles conséquences pour le Rhin en cas d'incendie ?

POLLUTIONS DE L'AIR, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT

- L'utilisation des 111 générateurs produira une pollution de l'air (NOx, microparticules, COV), de l'eau, des sols, des gaz à effet de serre, des panaches thermiques, et d'importantes nuisances sonores.
- Les systèmes de climatisation utilisent des PFAS (dits "polluants éternels") qui polluent durablement l'eau et le sol.
- Le trafic routier augmentera fortement avec plusieurs centaines de véhicules par jour (près de 600), dont des poids lourds.
- Le site générera des pollutions lumineuses nuisibles à la faune, à la flore et aux humains.

DESTRUCTION DE TERRES AGRICOLES

Le projet artificialisera près de 40 ha de terres agricoles, dont 11 ha en agriculture biologique, auxquelles il faut ajouter plus de 10 ha pour l'installation du réseau électrique (2 lignes de 225 kV).

RISQUES MAJEURS EN CAS D'INCENDIE

Le stockage de plusieurs tonnes de fioul, la présence de transformateurs, serveurs, lithium, etc. présentent des risques d'incendie, avec des conséquences potentiellement graves pour l'environnement et la santé humaine. Pourtant, l'étude de danger du projet, considérée comme confidentielle par Microsoft, n'est pas accessible au public.

ENJEUX POUR LA DÉMOCRATIE

Ce projet comporte aussi des risques pour la démocratie. Le datacenter est destiné à l'IA « générative » très consommatrice de données et d'électricité, pouvant utiliser des données personnelles et sensibles pour produire textes, images, vidéos ou sons. Croisées avec l'IA, ces données permettent d'établir des profils utilisateur avec des risques pour les libertés individuelles. Dans un contexte où la réglementation européenne est fragilisée, Microsoft ne garantit aucunement la « souveraineté numérique ».

VOUS AUSSI MANIFESTEZ VOTRE OPPOSITION !

Comment ? en répondant à l'enquête publique
Quand ? du 1er juin au 3 juillet 2026
Où ? en ligne



<https://www.registre-numerique.fr/centre-donnee-petitlandau-hombourg/documents>